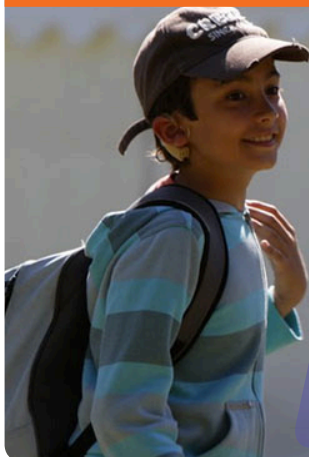




Professionnels de la surdité



L'apport de la LfPC aux professionnels de la surdité.

Vous accompagnez des enfants sourds et leur famille.

Pour permettre à ces jeunes d'acquérir la langue française avec efficacité, **la Langue française Parlée Complétée (LfPC) est un précieux allié, au service de votre pratique professionnelle.**

La LfPC rend visible la langue française

en complétant la langue orale d'un code gestuel près du visage.

L'enfant sourd reçoit la langue française de façon claire et précise.

Les enfants sourds ont souvent des difficultés à assimiler une langue riche et correcte.

Quelles que soient leurs performances, ni les prothèses classiques ni les implants cochléaires **ne permettent d'entendre avec précision et sans confusions** l'intégralité de la langue parlée.

La lecture labiale n'apporte pas toujours un complément fiable, car **70% des phonèmes prononcés ne sont pas visibles sur les lèvres.**

Difficultés lexicales et syntaxiques, retards de compréhension et d'expression de la langue orale et écrite **ne sont pas inévitables !**

La LfPC pour les jeunes enfants sourds

Il est conseillé de pratiquer la LfPC avant l'accès à la langue écrite : c'est **l'imprégnation linguistique** qui apporte les compétences pour **apprendre à lire**. Pour les petits, il est nécessaire de renforcer ce qui se fait avec les enfants entendants : mimes, désignations, gestes signifiants, expressivité. La LfPC est assimilée par l'enfant sourd dans des contextes porteurs de sens, selon les mêmes procédures que par l'enfant entendant.

Une introduction tardive apporte cependant des bénéfices si l'utilisation est intense et régulière.

Le rôle des parents est important. Il vous appartient de **les soutenir dans l'utilisation de la LfPC au quotidien**. Mais, même si la famille n'est pas investie, les enfants peuvent bénéficier d'une réception précise du français oral avec des professionnels.





La LfPC pour tous les enfants !

Qu'ils soient implantés ou non, atteints d'une surdité moyenne, sévère ou profonde, les enfants sourds reçoivent avec l'aide de la LfPC une **précision visuelle complémentaire**. Plus besoin de simplifier la langue !



Formation des professionnels

L'ALPC dispense des formations aux professionnels de la surdité : enseignants spécialisés, orthophonistes, éducateurs spécialisés, psychologues ou tout autre **professionnel en contact avec les jeunes sourds**.

La pratique de la LfPC par chaque professionnel favorise le développement des compétences du jeune sourd en langue française orale et écrite.

Parallèlement à l'**apprentissage technique**, les formations de l'ALPC offrent **une réflexion** sur la surdité, sur le projet linguistique des jeunes sourds et sur leur accompagnement dans des contextes pédagogiques, éducatifs.

Les formations proposées par l'ALPC s'orientent de façon à répondre au mieux à la problématique de chaque professionnel de la surdité.



Les bénéfices apportés par la LfPC

Avec la LfPC, les enfants sourds peuvent retrouver à l'écrit **la forme phonologique d'une langue familière**.

Pour la scolarité et les études : **l'enseignement en langue française leur est accessible**, souvent facilité par l'intervention, en classe, d'un **codeur en LfPC**.

La bonne connaissance de la langue française autorise les enfants sourds à converser avec tout le monde. Les enfants sourds ayant acquis la langue française avec l'aide du code LPC sont **autonomes**.



Association ALPC
21 rue des Quatre Frères Peignot
Hall E - 75015 PARIS
Tél. : 01 45 79 14 04
contact@alpc.asso.fr



Site : www.alpc.asso.fr